



Présentation :

Découvrez durant 2 jours un univers authentique dans le Dévoluy. Nous serons hébergés en hôtel. Nous marcherons en parcourant des espaces naturels sauvages...
Séjour pour s'initier aux plaisirs des raquettes à neige ou tout simplement pour les amoureux des beaux espaces enneigés !

Lieu :

France – Hautes Alpes - Dévoluy

Programme prévisionnel :

Attention : votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (niveau physique des participants, conditions météo, conditions du manteau neigeux ...)

Toutes activités en dehors de la randonnée et non prévues au programme sera

sous la seule et unique responsabilité du pratiquant. Elle sera pratiquée à ses risques et périls.

Jour 1 : rendez-vous au col de Festre (cf. rendez-vous*). Pique-nique tiré du sac (préparé par vos soins). 4h00 de marche / 350 m de dénivelé. Installation à l'hôtel en fin d'après-midi. Repas et nuit à l'hébergement.

*Le lieu de rendez-vous peut changer en fonction des conditions d'enneigement.

Jour 2 : randonnée en raquettes à neige dans le secteur du col de Rabou. Pique-nique tiré du sac. 4h30 de marche / 400 m de dénivelé. Fin de la randonnée vers 15h30. Retour sur Aix-en-Provence ; arrivée prévue vers 18h.

Groupe :

Ce séjour est privatisé ; il est réservé aux membres de l'association « Les Amies d'Aix ». Le groupe devra être constitué d'un minimum 8 personnes et d'un maximum de 12.

Niveau technique requis :

Le rythme de marche permet de privilégier l'aspect découverte à l'aspect sportif, avec des pauses régulières pour profiter du paysage et des explications du guide. Les randonnées se déroulent dans un milieu montagnard enneigé, avec le port d'un petit sac à dos contenant vos affaires personnelles et le repas de midi.

Encadrement :

Par un accompagnateur en montagne, breveté d'état.

Dates / Période :

Durée : 2 jours / 1 nuit - 2 journées de randonnée en raquettes à neige

Dates : du lundi 22 au mardi 23 janvier 2018

Rendez-vous et dispersion :

Le rendez-vous est prévu au col du Festre. Il est fixé le lundi 22 janvier 2018 à 10h30.

ATTENTION : vous devez être prête à marcher en raquettes pour une journée.

La dispersion s'effectuera le mardi 23 janvier 2018 vers 15h30 au gîte.

Un dossier départ vous sera envoyé dans le mois précédent le début du séjour.

Transport / déplacement :

Déplacements en véhicules personnels.

Pour la préservation de notre environnement, pensez au covoiturage. Cependant vérifiez que vous êtes bien assurés pour ce type de déplacement.

Hébergement :

Nous serons hébergés à l'hôtel de l'Eterlou, hôtel de montagne 3 étoiles situé à La Joue du Loup. La demi-pension comprend le dîner, la nuitée et le petit déjeuner.

Chambre de 2 à 3 personnes, avec salle de bain dans la chambre.

Restauration :

La restauration est de qualité et adaptée au programme des 2 jours. Elle est préparée

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol

tel. : 06 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com

association de tourisme affiliée à l'APRIAM IM 73 100023 - Alpespace 50 Voie A. Einstein 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 10 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147

par les gestionnaires de l'hôtel.

Attention il faut prévoir vos repas du midi.

Prix :

Séjour 2 jours / 1 nuit :

- ⤴ groupe de 8 à 9 personnes 165 € / pers (sur la base d'une chambre double),
- ⤴ groupe de 10 à 12 personnes 150 € / pers (sur la base d'une chambre double).

Ce prix comprend :

- ⤴ l'encadrement de 2 jours de randonnée par un accompagnateur en montagne
- ⤴ la demi pension du lundi soir au mardi matin
- ⤴ les taxes de séjour

Ce prix ne comprend pas :

- ⤴ les repas de midi des 2 jours,
- ⤴ la location des raquettes à neige + paire de bâtons,
- ⤴ les déplacements aller et retour Aix-en-Provence – lieu de rdv
- ⤴ les assurances éventuelles (RC, annulation)
- ⤴ les consommations et achats personnels

Prestations complémentaires :

- ⤴ location d'une paire de raquettes + bâtons : 8€ / jour

Interlocuteur du séjour :

Lionel Marchese (lionel.marchese@provenceevasion.com – 06 75 97 74 06)

Une convocation vous sera envoyée à la confirmation du séjour, avec toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement du séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux, dans la mesure du possible.

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol

tel. : 06 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com

association de tourisme affiliée à l'APRIAM IM 73 100023 - Alpespace 50 Voie A. Einstein 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 10 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147